



.....

Référence du BOAMP : 12-20907

- Annonce publiée le 1er février 2012 - BOAMP n° 22A, Annonce n° 204

Travaux

AVIS DE MARCHÉ - SECTEURS SPECIAUX
SECTION I : ENTITE ADJUDICATRICE

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

SMTC - Mandataire Territoires 38, 34 rue Gustave Eiffel, à l'attention de M. Maron Patrice, F-38028 Grenoble Cedex 1. Tél. : (+33) 04 76 70 97 30. Fax : (+33) 04 76 70 97 99.

Adresse(s) internet :

Adresse du profil d'acheteur : <https://territoires38.achatpublic.com>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Territoires 38, 34 rue Gustave Eiffel, à l'attention de M. Maron Patrice, F-38028 Grenoble Cedex 1. Tél. : (+33) 04 76 70 97 30. Fax : (+33) 04 76 70 97 99. *URL :* <http://territoires38.achatpublic.com>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Auprès du (ou des) point(s) de contact(s) susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Territoires 38, 34 rue Gustave Eiffel, à l'attention de M. Maron Patrice, F-38028 Grenoble Cedex 1. Tél. : (+33) 04 76 70 97 30. Fax : (+33) 04 76 70 97 99. *URL :* <http://territoires38.achatpublic.com>

Adresses de l'autre entité adjudicatrice pour le compte de laquelle l'entité adjudicatrice agit

I.2) Activité principale

Services de chemin de fer urbain, de tramway, de trolleybus ou d'autobus.

I.3) Attribution de marché pour le compte d'autres entités adjudicatrices

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) *Intitulé attribué au marché par l'entité adjudicatrice :*

marché n°4 de travaux pour la démolition et la déconstruction de bâtiments dans le cadre de la réalisation de la ligne E du tramway de l'agglomération grenobloise.

II.1.2) *Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation*

Travaux :
exécution

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services st Martin le Vinoux (38).

Code NUTS : FR714.

II.1.3) *Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique*

L'avis concerne un marché public.

II.1.4) *Informations concernant l'accord-cadre :*

II.1.5) *Description du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :*

travaux pour la démolition et la déconstruction de bâtiments.

II.1.6) *Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :*

45111100.

II.1.7) *Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :*

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non.

II.1.8) *Information sur les lots :*

Division en lots : non.

II.1.9) *Variantes*

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) *Quantité ou étendue du marché*

II.2.1) *Quantité ou étendue globale :* travaux pour la démolition et la déconstruction de bâtiments à Saint-Martin-Le-Vinoux.

Il n'est pas prévu d'option technique.

A titre indicatif, sans engagement contractuel, la date prévisionnelle de début des prestations y compris la période de préparation chantier est prévue en avril/mai 2012.

II.2.2) *Informations sur les options :*

Options : oui.

Description de ces options : le maître d'ouvrage se réserve la faculté de passer des marchés ayant pour objet la réalisation d'ouvrages similaires en application de l'article 144-II.7 du code des marchés publics.

II.2.3) *Reconduction*

II.3) *Durée du marché ou délai d'exécution des travaux :*

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) *Cautionnement et garanties exigés :* Le marché comporte une retenue de garantie de 5 %, qui peut être remplacée par une garantie à première demande.

Une garantie à première demande est exigée pour couvrir l'avance.

Il ne sera par contre pas accepté de caution personnelle et solidaire.

III.1.2) *Modalités essentielles de de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :* Le financement est assuré par le SMTC sur les fonds inscrits à son budget.

Le règlement sera effectué par le mandataire du maître d'ouvrage dans le délai maximum réglementaire de 30 jours à compter de la réception de la demande d'acompte par le maître d'oeuvre.

III.1.3) *Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :* Groupement conjoint avec mandataire solidaire.

III.1.4) *Autres conditions particulières :*

Description de ces conditions :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) *Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription aux registres du commerce ou de la profession :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - lettre de candidature et le cas échéant d'habilitation du mandataire par les co-traitants, et déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics (Dc1 ou équivalent), signée de la personne habilitée à engager le candidat (par chaque co-traitant en cas de groupement).
- déclaration du candidat, à fournir par chacun des cotraitants en cas de groupement, permettant d'évaluer sa capacité, comportant les renseignements et justificatifs visés ci-après ainsi qu'aux rubriques III.2.2) et III.2.3) (Dc2 ou équivalent accompagné des pièces justificatives) : Justificatif des pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat; copie du ou des jugements prononcés, en cas de redressement judiciaire.

III.2.2) *Capacité économique et financière :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (Dc2 ou équivalent).

III.2.3) *Capacité technique :*

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ;

?-Liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années portant sur des opérations comparables aux prestations requises dans le présent marché, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé,

accompagnée des attestations des maîtres d'ouvrages ;

?-Description de l'équipement technique, du matériel et des moyens dont le candidat dispose pour réaliser ces travaux ;

-?Présentation des certificats et qualifications professionnelles : les candidats devront produire les qualifications suivantes (celles-ci pourront faire l'objet d'une équivalence en termes de certificats de capacité ou de références portant sur des prestations comparables) : démolition par engin mécanique : FNTP 211 ; démolition : Qualibat 1112 et 1142 ; amiante friable : Qualibat 1513 ou Afaq Ascet ; étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (technicité courante) : Qualibat 3211.

III.2.4) *Informations sur les marchés réservés :*

III.3) Conditions propres aux marchés de services

III.3.1) *Information relative à la profession*

La prestation est réservée à une profession particulière non.

III.3.2) *Membres du personnel responsables de l'exécution du service*

SECTION IV : **PROCEDURE**

IV.1) Type de procédure :
ouverte.

IV.2) Critères d'attribution

IV.2.1) *Critères d'attribution :*

Offres économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous.

1. critère 1 : prix des prestations noté en points

Pondération : 60.

2. critère 2 : valeur technique de l'offre basée sur l'analyse du mémoire technique notée en points

Pondération : 40.

IV.2.2) *Enchère électronique*

Une enchère électronique sera effectuée :non.

IV.3) Renseignements d'ordre administratif

IV.3.1) *Numéro de référence attribué au dossier par l'entité adjudicatrice :*

11-2190-299.

IV.3.2) *Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :*

non.

IV.3.3) *Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :*

IV.3.4) *Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :*

20 février 2012, à 11:00

IV.3.5) *Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :*

Langue(s) officielle(s) de l'UE français

IV.3.6) *Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :*

Durée en jours : 150 (à compter de la date limite de réception des offres)

IV.3.7) *Modalités d'ouverture des offres* :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres non

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) *Renouvellement*

Il s'agit d'un marché renouvelable : non.

VI.2) *Information sur les fonds de l'Union européenne*

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

VI.3) *Informations complémentaires* :

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée ouverte sans négociation en application des articles 144 III b), 27 III 2) et 146 du code des marchés publics.

Un exemplaire papier du dossier de consultation sera adressé gratuitement au candidat, ou remis contre récépissé, sur demande écrite (par télécopie ou courrier) de sa part, auprès de Territoires 38 (adresse I.1), ou disponible sur le profil d'acheteur <http://territoires38.achatpublic.com>

La durée du marché est de 8 mois à compter de l'ordre de service stipulant le démarrage des travaux y compris la période de préparation.

Classification CPV : 45 11 1100-9.

Le critère 2 valeur technique est sous pondéré de la façon suivante :

2.1 Organisation et les moyens envisagés notés sur 10 points

2.2 Description du mode opératoire notée sur 10 points

2.3 Phasage détaillé des travaux et enchaînement des tâches notés sur 10 points

2.4. Mesures pour la sécurité, la protection de la santé et de l'environnement, la propreté du chantier, la gestion des déchets (notamment amiante) notées sur 10 points.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 janvier 2012.

VI.4) Procédures de recours

VI.4.1) *Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - B.P. 1135, F-38022 Grenoble Cedex. Tél. : (+33) 04 76 42 90 00. Fax : (+33) 04 76 42 22 69

VI.4.2) *Introduction des recours*

VI.4.3) *Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours* Tribunal administratif de Grenoble, 2 place de Verdun - B.P. 1135, F-38022 Grenoble Cedex. Tél. : (+33) 04 76 42 90 00. Fax : (+33) 04 76 42 22 69

VI.5) *Date d'envoi du présent avis* : 30 janvier 2012.